



Grandes cultures

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : F1 à G4 (BBCH 60 à 73).
- **Sclérotinia** : majorité des parcelles au stade de prise en compte du risque et kits pétales positifs, **priorité**.
- **Pucerons cendrés** : stagnation des parcelles infestées dans le réseau, mais pression localement forte hors réseau, **à surveiller**.
- **Charançons des siliques** : pression plutôt faible pour l'instant.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : 6 feuilles à 8 feuilles (BBCH16 à BBCH18).
- **Ascochyte** : apparition précoce, à surveiller.

Blés d'hiver

- **Stade** : 3 nœuds à DFP (BBCH 33 - 37), gonflement de l'épi pour les plus avancés (BBCH 41-49).
- **Septoriose** : en progression, surveillez les symptômes sur les 3 dernières feuilles notamment sur les variétés sensibles ou sur des semis précoces.
- **Rouilles jaune et brune** : quelques symptômes observés.
- **Oïdium** : faible, à surveiller sur les variétés sensibles.
- **Pucerons et cécidomyie** : à observer prochainement.

Orge d'hiver

- **Stade** : variable de 3 nœuds au stade début épiaison (BBCH 33 - 51).
- **Helmintosporiose** : en progression, surveillez toutes les parcelles.
- **Rhynchosporiose** : faible progression, peut accentuer le risque helmintosporiose.
- **Rouille naine et Oïdium** : faible risque, surveillez les situations avec des variétés sensibles.
- **Septoriose de l'orge** : à signaler en cas de présence.
- **Charbon nu** : à signaler en cas de présence.

Maïs

- **Situation** : semis en cours, selon les secteurs 10 à 45 % de réalisés.
- **Limaces et oiseaux** : à surveiller avant et pendant la levée.

Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023.](#)

Nombre de parcelles	Colza	Pois protéagineux de printemps	Blés	Orge
Créées	65	18	65	22
Observées	28	11	35	10

N°12
18/04/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »

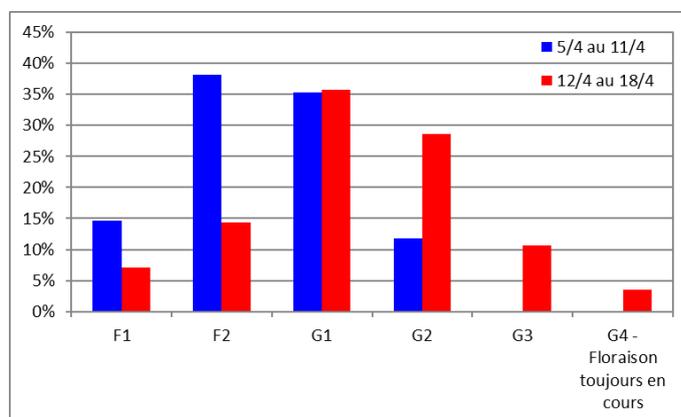


• Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 28 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. La plaine est enfin jaune, plus ou moins intense selon les situations. L'actualité est l'évaluation du risque sclérotinia et la surveillance des ravageurs de fin de cycle.



Carte des parcelles de colza observées du 12 au 18 avril 2023
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

• Sclérotinia

Le pourcentage de fleurs contaminées en début de floraison est un des indicateurs prévisionnels du risque sclérotinia sur colza. Cet indicateur est obtenu grâce au kit pétales qui peut être réalisé dès le stade F1. Sur les 7 kits pétales réalisés jusqu'ici, 6 se sont révélés positifs avec plus de 30% des fleurs contaminées. La majorité des parcelles a atteint ou dépassé le seuil de prise en compte du risque.

Date d'observation	Commune	Département	Taux de contamination
11/04/2023	AUMAGNE	17	18%
13/04/2023	MIGRE	17	33%
17/04/2023	POUANCAY	86	40%
11/04/2023	PONT-L'ABBE-D'ARNOULT	17	45%
07/04/2023	LUZAY	79	50%
11/04/2023	SAINT-DENIS-DU-PIN	17	73%
08/04/2023	SAINT-MAXIRE	79	88%

Période de risque : à partir du stade G1 – 10 premières siliques formées de moins de 2 cm (BBCH 65).

Seuil indicatif du risque : il n'existe pas de seuil car le risque de nuisibilité est très variable (de faible à fort) et dépend de plusieurs facteurs.

Évaluation du risque

Le niveau de risque parcellaire peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés (le kit pétales),
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides, au moment de la période de contamination, favorables à la germination des sclérotites.



Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : une humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.



Attention : tenir compte de l'évolution de la résistance du sclérotinia aux fongicides SDHI.

Pour aller plus loin :

[Gestion du sclérotinia](#)

[Résistances aux SDHI](#)

[Note commune Anses – INRAE – Terres Inovia / 2023 - Gestion durable de la résistance aux fongicides utilisés contre la sclérotiniose du colza \(*Sclerotinia sclerotiorum*\)](#)

• Pucerons cendrés

Les pucerons cendrés sont observés dans 46 % des parcelles comme la semaine passée. Cependant le seuil de 2 colonies par m² n'est jamais atteint dans le réseau.

Hors réseau, des parcelles subissent localement une pression importante. Avec la météo yoyo, une observation régulière des parcelles est nécessaire. L'impact des pucerons cendrés est plus important lors d'attaques précoces.

Si habituellement au printemps, les infestations progressent généralement depuis les bordures vers l'intérieur des parcelles en lien avec l'arrivée des pucerons cendrés par vol. Cette campagne, certaines parcelles ont une répartition homogène au sein des parcelles car les infestations sont issues de pucerons cendrés qui étaient présents dès l'automne et qui ont survécu à l'hiver. Il est donc important de contrôler les **bordures** mais aussi **l'intérieur** des parcelles.

Période de risque : de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4.

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m².

Évaluation du risque

Le risque est **faible dans le réseau** mais il est **fort pour certaines situations** où il a dû être pris en compte.

Il faut surveiller régulièrement l'évolution des populations de pucerons cendrés. Le temps ensoleillé et plutôt sec des prochains jours est favorable à leur multiplication.

*La prise de décision pour le contrôle de ce parasite doit tenir compte aussi de la **présence des auxiliaires**.*



Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le puceron cendré](#)

• Charançons des siliques

Ils sont observés dans 5 parcelles parmi les 11 renseignées. Seulement 2 situations atteignent le seuil de risque : MIGRE (17) et POUANCAY (86).

Hors réseau, le charançon des siliques est présent de manière très hétérogène selon les secteurs.

Période de risque : du stade G2 (les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) à fin stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif du risque : la nuisibilité directe est faible mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. Le contrôle du charançon des siliques permet de maîtriser l'impact des cécidomyies. En début d'infestation, le contrôle du ravageur en bordure de parcelle peut suffire à maîtriser les dégâts. **Le seuil retenu est de 1 charançon pour deux plantes.**

Évaluation du risque

Le risque est faible à modéré. Les colzas vont rapidement être tous en période de risque et le réchauffement est favorable à l'activité des charançons de siliques. Les observations de présence sont d'actualité.



Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le charançon des siliques et la cécidomyie](#)

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

- Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Triticordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

- Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

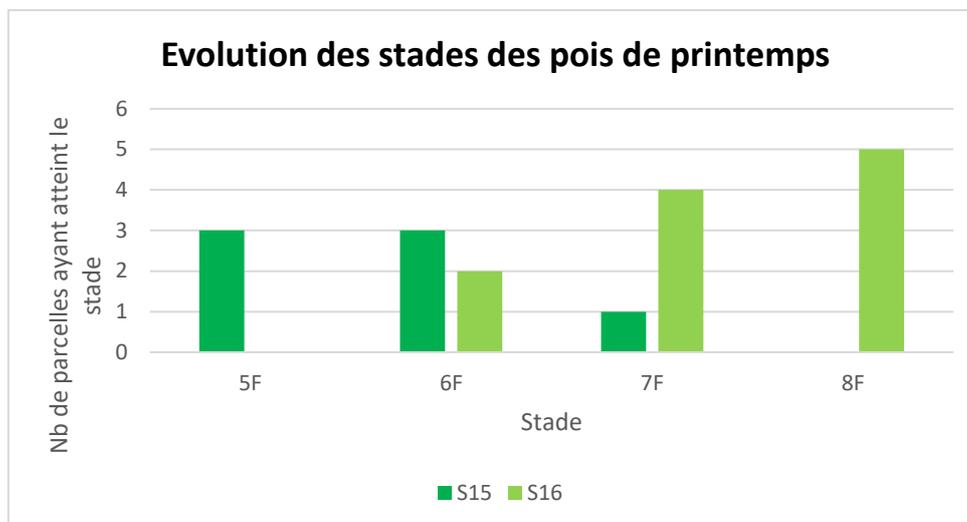
Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

Pour aller plus loin : [Réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs, ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Malgré les températures fraîches, les pois poursuivent leur développement. Ils atteignent les stades 6 feuilles (BBCH16) à 8 feuilles (BBCH18).



- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés, avec des attaques parfois très importantes.

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*) (Anciennement nommée Anthracnose)**

La maladie est observée sur 2 parcelles de pois de printemps, à des intensités faibles.

Période de risque :

Du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).**

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen** : la maladie apparaît de manière précoce dans les parcelles, favorisée par un temps doux et humide. Son développement est à surveiller avec les retours des pluies en fin de semaine.

Leviers agronomiques

Respecter les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

Vous trouverez une description de cette maladie sur le site internet de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/diagnostiquer-les-maladies-aeriennes-du-pois>



Ascochyte (source : Terre Atlantique)

Pois d'hiver : un complexe de 3 maladies

Depuis plusieurs semaines, on peut observer dans les parcelles de pois d'hiver un complexe de 3 maladies : la bactériose (*Pseudomonas syringae*), facilement reconnaissable, est souvent associée à de l'ascochyte (*Ascochyta pisi*) ainsi qu'à un *colletotrichum*, responsable de l'antracnose. Cantonné au début aux semis d'octobre, ce trio se développe actuellement sur les parcelles semées avant le 10 novembre. Il apparaît sous forme de foyers, qui progressent au gré des pluies et des gelées jusqu'à coloniser l'ensemble de la parcelle. Ces trois maladies se présentent sous la forme de manchons brun qui assèchent et défolient la base des plantes. Sur les feuilles supérieures, on peut observer des taches claires, délimitée par une auréole foncée, et au sein desquelles des pycnides sont visibles.

Plus d'infos : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-cultures-des-proteagineux-d-hiver-au-11-avril-2023>

- **Rappel des stades**



Stade foliaire



Début floraison

Blés d'hiver

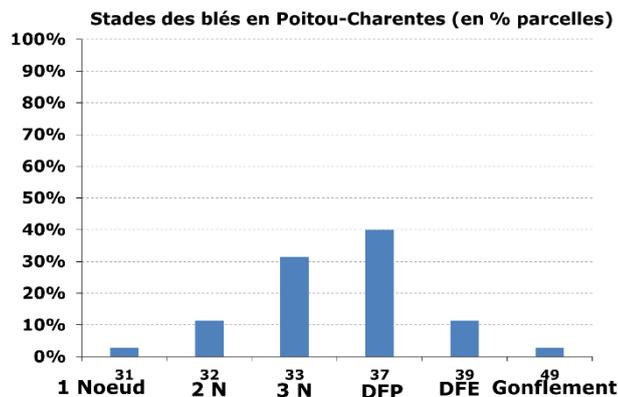
Le temps de la semaine s'annonce calme avec des températures maximales en légère hausse, des averses orageuses sont attendues en fin de semaine.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24
Poitiers	5° / 20° ◀ 15 km/h	7° / 16° ▶ 25 km/h	3° / 18° ▶ 15 km/h	9° / 18° ◀ 25 km/h	9° / 16° ◀ 15 km/h	7° / 16° ▶ 20 km/h
Niort	6° / 21° ▶ 15 km/h	8° / 17° ▶ 25 km/h	4° / 18° ▶ 15 km/h	10° / 18° ◀ 15 km/h	9° / 16° ▶ 15 km/h	8° / 17° ▶ 20 km/h
Saintes	7° / 22° ◀ 10 km/h	10° / 19° ▶ 25 km/h	6° / 20° ▶ 15 km/h	12° / 19° ▶ 20 km/h	9° / 18° ▶ 20 km/h	9° / 19° ▶ 20 km/h
Angoulême	5° / 22° ◀ 10 km/h	8° / 19° ▶ 20 km/h	5° / 20° ▶ 20 km/h	11° / 19° ◀ 20 km/h	9° / 18° ▶ 15 km/h	8° / 18° ▶ 15 km/h

• Stade phénologique et état de la culture

Les céréales sont en développement optimal. Les blés sont en majorité à 3 nœuds ou Dernière Feuille Pointante (BBCH 33 – 37), les plus avancés sont au stade gonflement (BBCH 41 – 49) alors que les plus tardifs (semi du 4/11) sont encore au stade 1 nœud (BBCH 31). 10 % des parcelles sont au stade Dernière Feuille Etalée (DFE, BBCH 39).



• Septoriose

Des symptômes de septoriose sont notés à des fréquences très variables dans 34 des 35 parcelles du réseau dont une parcelle est encore au stade 1 nœud et 19 parcelles ont atteint ou dépassé le stade DFP.

- Pour les 14 parcelles aux stades 2 et 3 nœuds : 5 parcelles ont des symptômes sur les F2 dont 3 avec 20, 50 et 60 % des F2 attaquées qui sont semées avec des variétés assez ou peu sensibles.
- Pour les 19 parcelles ayant atteint ou dépassé le stade DFP, qui sont semées avec des variétés « Assez sensibles à peu sensibles » ou avec des mélanges : leurs F3 sont attaquées dans 18 parcelles avec des fréquences très variables. La moitié des parcelles présente plus de 50 % des F3 avec des attaques.

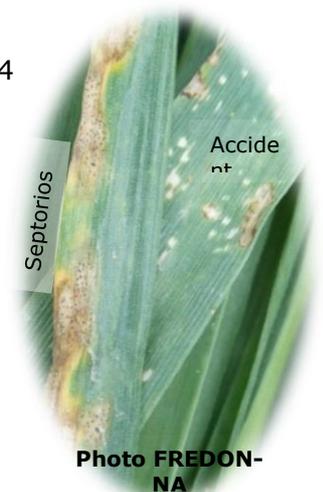


Photo FREDON-NA

- Le modèle Septo-LIS® d'Arvalis montre pour les variétés assez sensibles (type Oregrain) un risque modéré à fort selon la précocité de semis. Pour les variétés résistantes (type RGT César) le risque évolue plus particulièrement pour les semis après le 10 novembre.

Septo-LIS® d'Arvalis

Simulation : 18/04/2023		Variete : OREGRAIN, semée le :		Variete : RGT CESARIO, semée le :		
ARVALiS		Station :	20/10/2022	10/11/2022	20/10/2022	10/11/2022
Departement : 16	CHALAIS -RIOUX-MARTIN					
Departement : 17	SAINTES					
Departement : 17	ST LAURENT DE LA PREE					
Departement : 79	THOUARS					
Departement : 79	NIORT SOUCHE					
Departement : 86	POITIERS -BIARD					
Departement : 86	CIVRAY					
Departement : 86	MONTMORILLON					

Risque Fort Risque Modéré Risque Faible

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20).
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

Rappel :

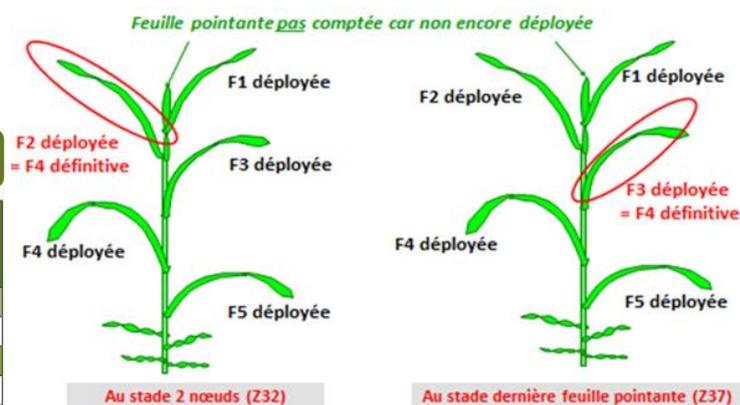
Au stade 2 nœuds :

- La feuille pointante deviendra la F2 définitive.
- La F2 du moment déployée deviendra la F4 définitive.

A partir du stade Dernière Feuille Étalée (BBCH 39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Il convient de faire attention au moment de l'observation de bien suivre le déploiement progressif des futures feuilles qui sont déjà formées au stade 2 nœuds.

Tableau de correspondance entre feuilles visibles et feuilles définitives sur céréales à paille, en année normale :				
Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH 31	Au stade 2 nœuds BBCH 32	Au stade dernière feuille pointante BBCH 37	Au stade dernière feuille étalée BBCH 39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3



Évaluation du risque

Les blés sont en grande majorité en période de risque septoriose et des symptômes en évolution sur les F3 et sur quelques F2. Les averses orageuses des prochains jours peuvent favoriser la progression des contaminations foliaires rendant le **risque modéré à fort pour les variétés sensibles à assez sensibles et modéré pour les autres.**

Surveillez l'évolution des symptômes sur les dernières feuilles à partir du stade 2 nœuds.

Ce risque doit être évalué par l'observation, **sur les 3 derniers étages foliaires**, en fonction de la sensibilité variétale.

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

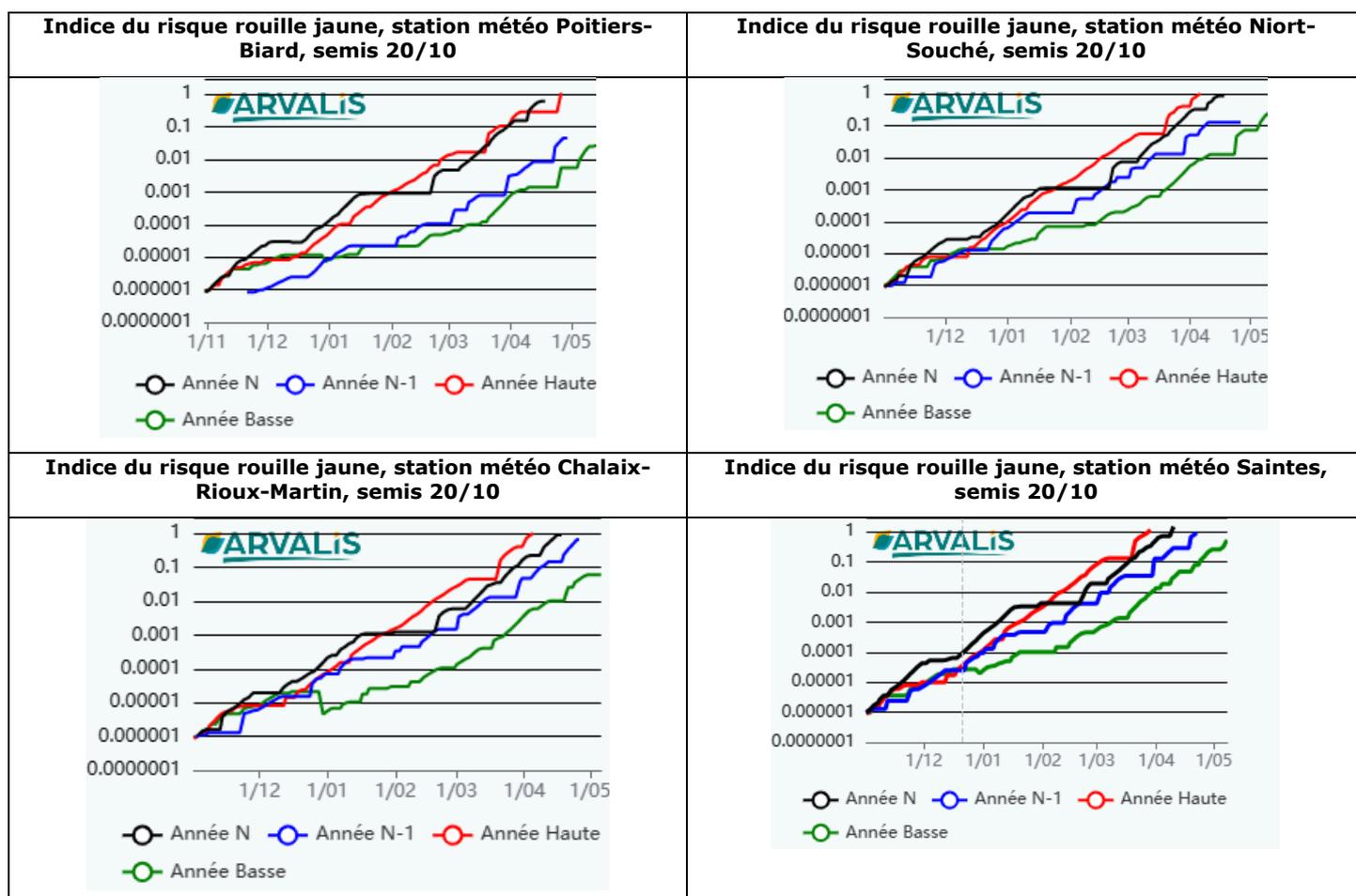
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2022-949 datant du 22/12/22. [Téléchargez la liste.](#)

• Rouille jaune

2 parcelles du réseau présentent quelques symptômes de rouille jaune. Une des parcelles est semée avec une variété résistante (ADVISOR) et l'autre avec un mélange variétal.

Les résultats du modèle Yello, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque) montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune notamment depuis mi-février. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur les semis les plus précoces.

Graphes épidémiologiques issus du modèle Yello



Echelle de résistance à la rouille jaune

Références Nouveautés et variétés récentes

Résistants			POSITIV		
HANSEL	KWS EXTASE	LG APOLLO CROSSWAY	KWS CONSORTIUM SHAUN	SHREK	SU HYNTECT
Assez résistants					
	KWS SPHERE	CHEVIGNON	BALZAC	JUNIOR	LG ABILENE
	KWS ULTIM	GRIMM	MELVIL	RGT PACTED	SU HYGARDI
	TALENDOR	RGT PERKUSSIO	GREKAU	SPACIUM	SU ECUSSON
	WINNER	SY ROCINANTE	ARCACHON	BACHELOR	SU ADDICTION
	RGT CESARIO	ADVISOR	HYACINTH	KWS AGRUM	KWS PARFUM
			AMPLEUR		LG SKYSCRAPER
					SU MOUSQUETON
					SU MARMITON
					SY ADMIRATION
					THIPIC
Moyennement sensibles					
PROVIDENCE	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY		
	GARFIELD	AUTRICIUM	KWS PERCEPTIUM	KWS DAG	
	RUBISKO	RGT ROSASKO	LG ACADIE		
			LG ARLETY	RGT LETSGO	SU HYREAL
Assez sensibles					
	GERRY	COMPLICE	PRESTANCE	RGT TWEETEO	
(SEPIA)	RGT VIVENDO	OREGRAIN	RGT PALMEO		
		HYLIGO			
		RGT LEXIO			
Très sensibles					
		TENOR	AGENOR		
		CAMPESINO	PICTAVUM		
		RGT SACRAMENTO	LG ASTERION		
		RGT MONTECARLO			

(j) à confirmer
Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPSIGEVEIS).

Évaluation du risque

En absence de symptômes **le risque est faible**, mais il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes, plus particulièrement sur des variétés sensibles.

Le temps mitigé prévu en fin de semaine peut être favorable à l'évolution de cette maladie selon les situations.

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre ou première quinzaine de novembre.

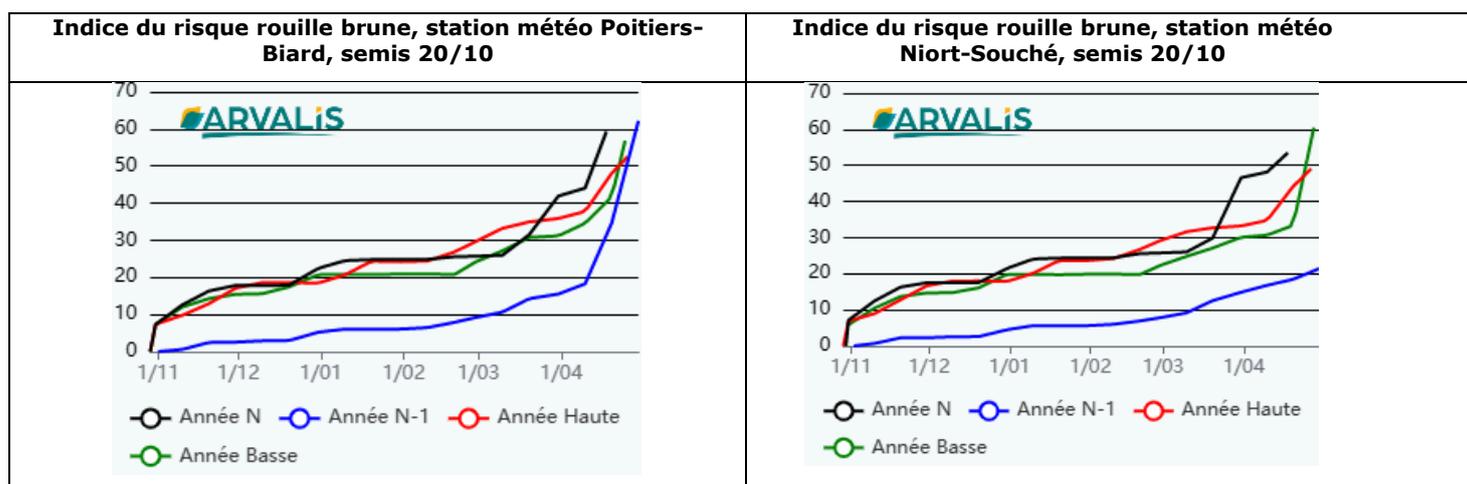
□ Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.

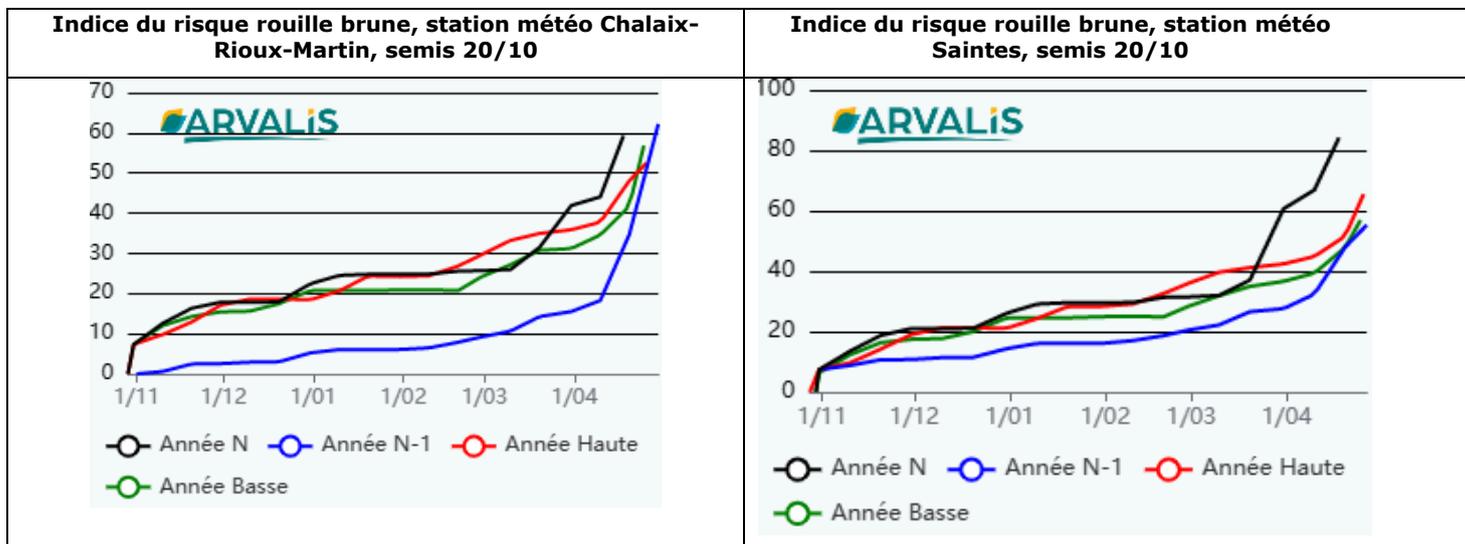
• Rouille brune

Observée sur les dernières feuilles d'une parcelle en Charente-maritime, sur une variété assez sensible (Gerry).

Les résultats du modèle SPIROUIL, montrent pour la majorité des postes météo, une évolution assez rapide ces derniers jours. L'indice de risque a dépassé celui de l'année de référence haute pour les principales stations.

Graphes épidémiologiques issus du modèle SPIROUIL





Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Vu les prévisions climatiques le risque est globalement **faible** notamment pour les variétés peu sensibles à résistantes ou pour les semis tardifs. La surveillance des variétés sensibles doit être maintenue.

Le temps prévu pour les prochains jours peut être favorable au développement de ce champignon.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

• Oïdium

Des symptômes sont observés dans 3 des 31 parcelles, dont une semée avec une variété assez sensible qui n'est pas encore au seuil indicatif du risque.

Période de risque : du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

Évaluation du risque

Le risque oïdium est faible pour la majorité des situations sauf pour les variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

Les conditions climatiques peuvent être favorables, selon les localités, pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour et des biomasses importantes.

Surveillez les variétés sensibles.

Echelle de résistance à l'oïdium

Références

Nouveautés et variétés récentes

Les plus résistants

Résistant

		LG ABSALON	↑	LG SKYSCRAPER	SU ECUSSON	KWS DAG	
	RGT CESARIO	HYLIGO		CELEBRITY	GREKAU	KWS PERCEPTIUM	
TALENDOR	KWS EXTASE	CAMPESINO		JUNIOR	KWS AGRUM	RGT LETSGO	
Assez résistant							
		GARFIELD		ARCACHON	BALZAC	SU HYCARDI	POSITIV
FRUCTIDOR	FILON	AUTRICUM		AMPLEUR	LG ARLETY	LG AUDACE	SU MOUSQUETON
		RGT MONTECARLO		KWS CONSORTIUM	KWS PARFUM		
	RGT VIVENDO	GRIMM		HYACINTH	MELVIL	RGT PALMED	
Moyennement résistant							
	COMPLICE	CHEVIGNON		PICTAVUM	SPACIUM		
				LG ABILENE	RGT TWEETEO	SU ADDICTION	SU MARMITON
				BACHELOR	SU HYNTECT	THIPI C	
				LG ACADIE			
Assez sensible							
RGT SACRAMENTO	RGT PERKUSSIO	PROVIDENCE		SHAUN	SHREK	SU HYREAL	
WINNER	KWS ULTIM	GERRY		PRESTANCE	RGT PACTED		
Sensible							
				SY ADMIRATION			
				LG ASTERION			
	TENOR	KWS SPHERE		AGENOR			

Les plus sensibles

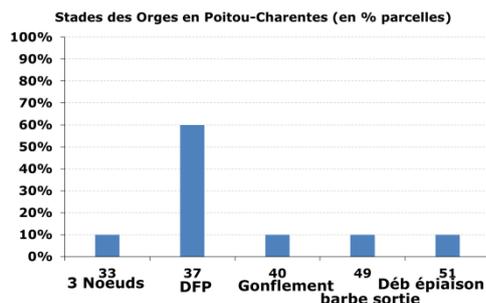
() : à confirmer

Source : essais pluriannuels de post inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES)

ORGE D'HIVER

• Stade phénologique et état de la culture

Le développement des stades s'accélère, les orges d'hiver sont entre 3 nœuds (BBCH 33) et début épiaison (BBCH 51). La majorité des orges hors réseau est entre le stade dernière Feuille Etalée et gonflement (BBCH 39 - 43). La majorité des parcelles est encore en période de sensibilité aux maladies foliaires.



• Helminthosporiose de l'orge

Des symptômes de cette maladie sont observés dans 4 des 10 parcelles. Le seuil indicatif de risque est atteint dans 2 parcelles ayant des variétés peu sensibles ou assez résistantes. Une des parcelles avec une variété «assez sensible à peu sensible» est proche du seuil indicatif du risque.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Les parcelles sont toutes en période de risque et les prévisions climatiques sont favorables à de nouvelles contaminations. **Le risque se maintient à un niveau modéré ou fort selon la sensibilité variétale.** Observez vos parcelles.

En cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

• Rhynchosporiose de l'orge

Elles sont présentes dans 4 des 10 parcelles observées. Une seule parcelle présente des taux d'attaques significatifs.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).



Évaluation du risque

Selon les situations climatiques (pluies et averses prévues), de nouvelles contaminations sont peu probables et le niveau de risque évolue vers la baisse.

Le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant. Les symptômes sont en cours d'apparition. Observez vos parcelles.

En cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des tâches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

• Rouille naine de l'orge

Quelques pustules de cette maladie sont notées dans 2 des 10 parcelles. Aucune parcelle du réseau n'est semée avec des variétés sensibles.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Le risque est faible pour le moment. Surveillez notamment les variétés sensibles.

• Oïdium de l'orge

Maladie observée faiblement dans une parcelle avec une variété peu sensible.

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.



Photo : Fredon NA

Évaluation du risque

Cette maladie est présente, le retour d'un climat relativement sec peut la favoriser. Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur sa progression notamment sur les variétés sensibles.

• Septoriose de l'orge

La septoriose de l'orge n'est pas une maladie courante et préjudiciable des cultures d'orges en France. Cependant, suite à une détection de *Parastagonospora avenae f.sp.triticea* signalée en janvier 2016 par les autorités chinoises, espèce de quarantaine en Chine, des actions sont entreprises pour mieux caractériser les espèces en présence et augmenter les mesures de prévention. Ainsi, la surveillance des symptômes de septoriose de l'orge a été renforcée dans les réseaux d'épidémiologie et les expérimentations. **Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, au BSV de votre région.**



Symptômes de septoriose de l'orge

• Charbon nu

La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Les épis charbonnés sont issus de semences préalablement contaminées. Le champignon présent dans la semence progresse au cours du développement de la plante à l'intérieur de la tige d'orge, atteint les ébauches florales de l'épi et forme des masses de spores noires à l'emplacement des grains.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.

Vérifier vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !



Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).

Notes nationales Biodiversité :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".